

STOP AU DÉSERT MÉDICAL ET PHARMACEUTIQUE DANS LA VIENNE !

COMMUNIQUÉ D'ÉRIC SOULAT
CONSEILLER RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE

En tant qu'élu du département de la Vienne, je tiens à réagir avec la plus grande fermeté à l'arrêté du gouvernement Bayrou, qui entrera en vigueur le 1er septembre prochain. Ce choix, dicté depuis Paris, aura des **conséquences dramatiques pour nos territoires**, et le gouvernement devra en assumer l'entière responsabilité.

En effet, **cet arrêté prévoit de plafonner à 30 % les remises sur les médicaments génériques, contre 40 % actuellement**. Or, ces médicaments représentent entre 85 % et 90 % du chiffre d'affaires des pharmaciens. **Ce coup de rabot sur leurs marges fragilise directement leur équilibre économique, et condamne de nombreuses officines à fermer leurs portes.**

Le maintien des pharmacies de proximité est un enjeu de santé publique majeur. **Alors que nos campagnes subissent déjà de plein fouet l'avancée du désert médical, nous voyons désormais poindre un nouveau fléau : le désert pharmaceutique.**

Dans la Vienne, le nombre de pharmacies chute : 142 en 2023, contre seulement 136 aujourd'hui. Dans ma commune d'Archigny, il n'y aura plus de pharmacie à la fin du mois d'août.

Pour nos villages, où la population est souvent vieillissante, cela signifie moins d'accès aux soins, des trajets plus longs pour obtenir un traitement, et, à terme, une santé qui devient un luxe. C'est inacceptable.

Le Rassemblement National de la Vienne apporte son soutien total aux pharmaciens et exige le retrait immédiat de cet arrêté destructeur pour nos territoires.